

## Climat : Mmes et MM. les Présidentes et Présidents de région, engagez-vous sur 10 mesures pour sauver l'accord de Paris

Mesdames les présidentes de régions, Messieurs les présidents de régions,

Après deux semaines de débats et négociations, la COP26 (Glasgow, Ecosse) s'est achevée ce week-end avec un bilan très mitigé. Nos leaders mondiaux peinent à passer des discours aux actes. Pourtant, les experts de l'ONU sont formels : **"Les gouvernements sont loin d'avoir atteint le niveau d'ambition nécessaire pour limiter le changement climatique à 1,5 degré et atteindre les objectifs de l'Accord de Paris"**.

Les émissions nettes mondiales de CO2 doivent pourtant diminuer d'environ 45% par rapport au niveau de 2010 d'ici à 2030, pour atteindre le zéro émission vers 2050. C'est la condition sine qua non de notre survie sur cette planète.

Pendant que les dirigeants mondiaux se réunissaient, vous, présidentes et présidents de région, finalisez vos budgets pour 2022, le premier de cette nouvelle mandature. **Ce premier budget est l'occasion de démontrer la réalité de vos ambitions écologiques et climatiques**, et d'être au rendez-vous des générations futures, là où notre gouvernement a failli.

En 2022, nos régions devront intégrer les rares avancées de la loi climat dans leurs politiques d'aménagement et de développement durable (SRADDET - ou SDRIF pour l'Île-de-France). **Dès ce premier budget, nos régions doivent plus que jamais s'affranchir de la dépendance aux énergies fossiles.**

Vous le savez, **les effets du dérèglement climatique sont déjà bien réels dans nos régions**, et aucune n'est épargnée : vignes détruites tantôt par le gel, tantôt par la sécheresse, trains au ralenti sur des rails en surchauffe, enneigement en forte baisse qui menace le modèle économique des stations, digues toutes neuves emportées par les vagues, logements ou classes à plus de 50°C l'été en centre-ville.

Face à l'ampleur du changement à venir, les politiques publiques régionales persistent trop souvent dans le productivisme passéiste ou la croyance en un progrès technique qui viendrait tout régler ; alors que les régions sont cheffes de file en matière de climat et de biodiversité - intrinsèquement liés pour lutter contre les gaz à effets de serre -, **l'heure est aux actions et décisions politiques courageuses.**

Du global au local, l'action publique doit converger vers les mêmes objectifs : **réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre pour éviter le pire, s'adapter à ce qui ne peut plus être évité, protéger les plus vulnérables face à ces changements.**



Aussi, nous vous demandons aujourd'hui solennellement de vous engager sur **dix objectifs**, sans considérations partisans mais **dans l'intérêt général** :



Les régions ont une compétence large en matière de transports, alors même que ce secteur représente 31% des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. **Nous avons besoin d'un choc d'offres en matière de train avec la réouverture des lignes du quotidien (les mal nommées petites lignes), de meilleures fréquences et une intermodalité repensée.** Nos régions doivent également investir dans le fret ferroviaire et fluvial ainsi que le cabotage maritime, en privilégiant les projets à échelle locale, facilement réalisables.

Les régions doivent devenir cheffes de file des politiques de sobriété énergétique, laquelle nous permettra de viser le **100% énergies renouvelables d'ici 2050** (scénario M0 de RTE).



Les régions gèrent les 2700 lycées publics de France : il est temps de mener une **rénovation thermique d'ampleur** sur ces bâtiments pour plus de confort pour les lycéens, enseignants et personnels, et des économies d'énergie substantielles. Ce plan de rénovation thermique, et l'implantation de toitures et ombrières photovoltaïques, pourra s'étendre à tout le bâti de la région y compris les **logements** à travers des mécanismes financiers portés par les conseils régionaux.

Les régions interviennent en matière d'agriculture, laquelle représente 19% de nos émissions de GES. Il est temps de **favoriser les circuits courts, l'agriculture paysanne et biologique, l'installation des jeunes agriculteurs** et l'accompagnement des exploitations dans la décarbonation et l'adaptation aux dérèglement climatiques. Il est urgent d'engager la mutation de nos terres agricoles et nos forêts sont des puits de carbone essentiels que nous devons sanctuariser.



Les régions sont cheffes de file de développement économique : nous devons renforcer l'économie de proximité, soutenir l'artisanat, les TPE, l'ESS et l'économie circulaire. Nous devons également accompagner la **transition écologique de notre industrie**, en relocalisant les productions essentielles et en leur permettant de s'affranchir des énergies fossiles. Nos aides économiques doivent être conditionnées au respect de critères sociaux et écologiques. Nos compétences en matière de formation professionnelle permettront d'anticiper ces changements et **de créer des centaines de milliers d'emplois verts.**



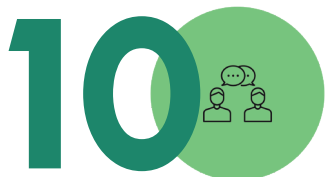
Les régions ont la main sur la politique d'aménagement. Elles fixent les objectifs de maîtrise et de valorisation de la biodiversité, de l'énergie, de la lutte contre le changement climatique et contre la pollution de l'air. Ces objectifs s'imposent aux documents d'urbanisme des communes et des intercommunalités. Le **zéro artificialisation nette des sols** doit être inscrit dans tous les projets d'aménagements régionaux le plus rapidement possible.

Nous devons **accompagner les territoires ruraux**, pour leur permettre de revitaliser les centre-bourgs, rénover le pavillonnaire ancien et les cités ouvrières, développer les services essentiels à la population, accessibles sans avoir systématiquement besoin de sa voiture : se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, se former, se cultiver, etc.



Avec près de 9 milliards d'euros d'investissement par an, les régions disposent d'un levier important en matière de **commande publique**, mais aussi de **finance responsable**. Nous pouvons accompagner le secteur du BTP dans des pratiques plus vertueuses et privilégier la réhabilitation à la construction. Nos bâtiments publics doivent être exemplaires en matière de sobriété et de rénovation et ainsi, contribuer à la création d'emplois, au soutien de l'économie locale et à la structuration de filières locales de matériaux biosourcés.

Pour ne laisser personne au bord du chemin de cette transition indispensable, nous devons accompagner ces politiques de mesures sociales fortes, comme **l'expérimentation du revenu d'existence** et faire de l'enjeu climatique (accueil, atténuation, adaptation) le nouveau pivot de nos politiques de coopération décentralisée.



Nous devons **construire cette transition avec les citoyennes et citoyens**, comme le fait la région Centre-Val de Loire avec une COP régionale du passage à l'action, dans laquelle a été mis en place un panel citoyen, tiré au sort, représentatif de la diversité de la région, ayant formulé des préconisations qui seront intégrées au prochain plan d'action de la Région.

Mesdames les présidentes de région, Messieurs les présidents de région, nous attendons **un engagement fort** sur les 10 mesures proposées ici et un sursaut pour **respecter les engagements de notre nation pour le climat**.

### Signataires :

**Fabienne Grébert** et **Axel Marin**, coprésident-es du groupe Les Écologistes (région Auvergne-Rhône-Alpes) ;



**Stéphanie Modde**, vice-présidente, et **Claire Mallard**, présidente du groupe « Écologistes et Solidaires » (région Bourgogne-Franche-Comté) ;



**Claire Desmares**, présidente du groupe Les Écologistes (région Bretagne) ;



**Charles Fournier**, vice-président, et **Jérémie Godet**, conseiller régional délégué à la COP - groupe « Écologie et Solidarités » (région Centre-Val de Loire) ;



**Eliane Romani**, présidente et **Jean-François Secondé**, vice-président du groupe Les Écologistes (région Grand Est) ;



**Karima Delli**, présidente du groupe « Pour le Climat et Pour l'Emploi » et **Marine Tondelier**, cheffe de la délégation écologiste du groupe (région Hauts-de-France) ;



**Ghislaine Senée**, présidente du groupe « Pôle écologiste » et **Julien Bayou**, ancienne tête de liste et secrétaire national d'EELV (région Ile-de-France) ;



**Rudy L'Orphelin** et **Laetitia Sanchez**, co-président-es du groupe « Normandie Ecologie » (région Normandie) ;



**Nicolas Thierry**, président du groupe écologiste, solidaire et citoyen (Nouvelle Aquitaine)



**Lucie Etonno** et **Matthieu Orphelin**, co-présidents du groupe l'Écologie Ensemble (région Pays de la Loire) ;



**Antoine Maurice**, ancienne tête de liste écologiste (région Occitanie) ;



**Jean-Laurent Félizia**, ancienne tête de liste écologiste (région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

